

SEM de la Citadelle - Remplacement d'un administrateur

M. LE MAIRE, Rapporteur : Par délibération du 12 avril 2001, le Conseil Municipal a désigné ses représentants pour siéger au Conseil d'Administration et à l'Assemblée Générale de la SEM de la Citadelle.

Je vous propose de désigner Françoise FELLMANN pour me remplacer au Conseil d'Administration de cet organisme.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.

Récépissé préfectoral du 11 juin 2002.